



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2020

### Avis d'impôt établi en 2021

AVIS\_IR\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP PARIS 12E  
SAID QUINZE-VINGTS  
27 BIS RUE DES MEUNIERS  
75602 PARIS CEDEX 12

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 15 979 516 035

Référence de l'avis : 21 75 A379430 92

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

13 RUE ABEL

75012 PARIS

Numéro FIP : 755 44 92 4709368789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 75021

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP PARIS 12E  
SAID QUINZE-VINGTS  
27 BIS RUE DES MEUNIERS  
75602 PARIS CEDEX 12

\* (service gratuit + coût de l'appel)

### Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence :

1 836

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 00 15 979 516 035

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHOIFFAT

# Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,00
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Pensions alimentaires perçues.....		2230		
Abattement spécial de 10%.....	-	394		
Salaires, pensions, rentes nets.....		1836		1836
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>1836</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>1836</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		1	1	0
Montant de la réduction d'impôt.....				-
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>0</b>
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				<b>1836</b>
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :				
Plafond total de 2019.....				<b>Enfant(1)</b> 11948

## LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)